



# CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/Conf.  
10.24.Rev.1  
Date : 25 août 2011

Français  
Original: Anglais

DIXIEME SESSION DE LA  
CONFERENCE DES PARTIES  
Bergen, 20-25 novembre 2011  
Point 27 de l'ordre du jour

## PROPOSITIONS POUR LE RETRAIT DES RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Ce document a été préparé par le Secrétariat pour être porté à l'attention des Parties à la COP 10 de la CMS.
2. Les neuf COP de la CMS qui ont eu lieu entre 1985 et 2008 ont en tout et pour tout adopté 136 résolutions et recommandations. La plupart de ces résolutions et recommandations sont toujours en vigueur et sont toujours mises en œuvre et donc restent valides dans leur totalité. Concernant ces décisions, la COP peut décider ou non de les maintenir ou de les retirer.
3. La COP peut aussi décider de fusionner et consolider ces paragraphes dont les résolutions diverses sont toujours applicables et valides. Les autres résolutions peuvent ou non avoir été entièrement mises en œuvre et donc ne pas être formellement dépassées. Les Résolutions demandant aux Parties de mettre en place des accords pour les populations de petits cétacés ont en partie été mises en œuvre par la négociation et l'adoption d'instruments (ASCOBANS, ACCOBAMS, ainsi que les MdE sur les cétacés des îles du Pacifique et les mammifères aquatiques de l'Afrique de l'ouest). Alors qu'il existe toujours des régions et des populations de petits cétacés qui ne sont pas couvertes par un accord, on ne peut considérer leur mise en œuvre comme complète et les résolutions sont donc toujours en vigueur.
4. Cependant, il existe d'autres résolutions et recommandations qui ont été entièrement mises en œuvre et qui sont donc devenues redondantes ou obsolètes. Pour celles-ci, la COP peut vouloir les examiner et décider de les retirer. Par ailleurs, il existe des résolutions financières qui adoptent le budget bisannuel/trisannuel qui étaient limitées dans le temps et venaient automatiquement à expiration, elles étaient remplacées par le budget qui était adopté à la COP suivante. C'est la même chose pour les résolutions contenant le plan stratégique. Les résolutions successives mettant en place le Comité permanent, établissant ses devoirs et déterminant sa composition ont eu tendance à abroger toutes les dispositions précédentes. La résolution la plus récente (Résolution 9.15 adoptée à la COP9 en 2008) est entièrement autonome.
5. Le Secrétariat a examiné toutes les résolutions adoptées lors des COP précédentes et a fourni les résultats suivants, ci-inclus :

- (i) L'annexe I comprend une liste de toutes les résolutions groupées par thème.
- (ii) L'annexe II comprend une liste des résolutions et recommandations sous forme de tableau dans l'ordre où elles ont été adoptées de la COP 1 à la COP 9, avec un statut pour chacune d'entre elles reposant sur les critères identifiés ci-dessus
- (iii) L'annexe III comprend une liste des résolutions et recommandations qui ont soit été mises en œuvre complètement, soit sont reflétées dans des résolutions ultérieures ou soit été remplacées par des décisions prises a posteriori, et donc la COP peut considérer à les retirer.
- (iv) L'annexe IV comprend une liste des résolutions et recommandations qui ont été partiellement mises en œuvre et donc qui ne sont pas encore totalement dépassées et que la COP peut ou non décider de maintenir ou de retirer.
- (v) L'annexe V comprend une liste des résolutions et recommandations qui sont toujours mises en œuvre et donc valides, pour lesquelles le Secrétariat ne propose aucun changement à moins que la COP n'en décide autrement

### **Recommandations à la COP**

6. Le secrétariat demande à la COP de prendre les mesures appropriées concernant les annexes (iii) et (iv) ci-dessus

### **Implications financières**

7. L'action requise n'a pas d'implications financières. Si l'action est acceptée par la COP, elle peut être mise en œuvre par le Secrétariat dans le cadre des ressources disponibles.

### **Action requise :**

Le secrétariat demande à la COP de considérer le moment de préparer, examiner ou débattre des futures résolutions et recommandations, afin de :

- a) Réexaminer les résolutions existantes sur des thèmes similaires ou identiques avec pour objectif de les conserver, ou de les consolider ultérieurement avec d'autres résolutions pertinentes toujours valides ou dont l'effet perdure, ou bien retirer les anciennes résolutions ou recommandations qui ont été pleinement mises en œuvre, ou qui n'ont plus d'effet continu, ou qui ont été remplacées par des résolutions ultérieures ;
- b) Incorporer, s'il y a lieu, un mécanisme d'expiration et/ou des critères au sein des résolutions ou recommandations, de façon à ce que les résolutions ou recommandations cessent immédiatement d'être en vigueur après une période déterminée ou une fois que l'objectif a été atteint.
- c) Sinon, se mettre d'accord sur la période d'intervalle entre l'adoption d'une résolution et son examen afin qu'elle soit éventuellement retirée.

## Annex I : Résolutions classés par thèmes

### Comité permanent

Rés N°	Titre
1.1	Le Comité permanent de la Conférence des Parties
2.5	Le Comité permanent de la Conférence des Parties
3.7	Composition du Comité permanent
6.6	Dispositions institutionnelles: Comité permanent
8.21	Dispositions institutionnelles: Comité permanent Conseil scientifique
9.15	La composition et l'organisation du Comité permanent

### Thème financiers et budgétaires

Rés N°	Titre
1.2	Questions financiers et budgétaires
2.4	Questions financiers et budgétaires
3.6	Questions financiers et budgétaires
4.6	Questions financiers et budgétaires
5.6	Questions financiers et budgétaires
5.7	Directives pour l'acceptation de contributions financières
6.8	Questions financiers et administratives
7.11	Questions financiers et administratives
8.3	Questions financiers et administrative et mandate pour l'administration du fonds d'affectation
9.14	Questions financiers et administrative et sur le mandat pour l'administration du fonds d'affectation spéciale de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

### Secrétariat

Rés N°	Titre
1.3	Lieu d'établissement du Secrétariat
6.9	Personnalité juridique et Accord de siège du Secrétariat de la Convention
7.13	Accord de siège pour le Secrétariat de la Convention et sa personnalité juridique

### Conseil scientifique

Rés N°	Titre
1.4	Composition et fonctions du Conseil scientifique
3.4	Financement et rôle Conseil Scientifique
4.5	Dispositions concernant Conseil scientifique
6.7	Dispositions institutionnelles: Conseil scientifique
7.12	Dispositions institutionnelles: Conseil scientifique
8.21	Dispositions institutionnelles: Comité permanent et Conseil scientifique

## Annexes

Rés N°	Titre
1.5	Présentations des propositions d'amendements aux Annexes
3.1	Listes des espèces énumérées aux Annexes à la Convention
3.2	Espèces figurant à l'Annexe I
4.2	Espèces figurant à l'Annexe I
5.1	Mesures concertées pour les espèces visées à L'Annexe I
6.1	Mesures concertées pour les espèces visées à L'Annexe I
7.1	Mesures concertées pour les espèces visées à L'Annexe I
8.29	Mesures concertées pour les espèces visées à L'Annexe I
9.1	Les actions concertées et les actions en coopération

## Accords

Rés N°	Titre
1.6	Accords
2.6	Application des Articles IV et V de la Convention
2.7	Administration des Accords
3.5	Application du paragraphe 4 de l'Article IV de la Convention relatif aux Accords
4.3	Directives pour l'harmonisation des futurs Accords
5.2	Directives pour l'harmonisation des Accords futurs
5.5	Cohabitation des Secrétariats d'Accord
7.7	Application des Accords existants et élaboration de futurs Accords
8.5	Application des Accords existants et élaboration de futurs accords
9.2	Les priorités pour les accords de la CMS

## Espèces marines/cétacés

Rés N°	Titre
1.7	Petits cétacés
2.3	Petits cétacés
3.3	Petits cétacés
7.15	Mesures à prendre concernant le petit rorqual de l'Antarctique, la baleine de Bryde et la baleine Pygmée au titre de la Convention sur les espèces migratrices
8.22	Effets négatifs des activités humaines sur les cétacés
9.9	Espèces migratrices marines
9.19	Les impacts acoustiques marins anthropogéniques nuisibles pour les cétacés et autres biotes

## Remerciements/lieux de réunion

Rés N°	Titre
1.8	Remerciements au Pays Hôte
2.1	Date et lieu de la troisième session de la Conférence des Parties à la Convention
3.8	Date et lieu de la quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention
4.7	Date et lieu et financement de la prochaine réunion de la Conférence des Parties à la Convention
5.8	Date et lieu et financement de la sixième session de la Conférence des Parties
6.10	Date et lieu et financement de la septième session de la Conférence des Parties

7.14	Date et lieu et financement de la huitième session de la Conférence des Parties
8.20	Lieu et financement des sessions de la Conférence des Parties et des réunions du Conseil scientifique
9.17	Les dispositions pour accueillir les neuvième et dixième sessions de la Conférence des Parties

## Stratégie

Rés N°	Titre
4.4	Stratégie pour le développement futur de la Convention
5.4	Stratégie pour le développement futur de la Convention
6.4	Plan stratégique pour la Convention sur la Conservation des espèces migratrices
7.6	Application du Plan stratégique de la CMS
8.2	Le Plan stratégique de la CMS 2006-2011
9.13	Le processus entre les sessions concernant la structure future de la CMS

## Interprétation de termes

Rés N°	Titre
2.2	Directives relatives à l'application de certains termes utilisés dans la Convention
5.3	Interprétation de certains termes utilisés dans la Convention

## Prises accidentelles

Rés N°	Titre
6.2	Prises accidentelles
8.14	Prises accidentelles
9.18	Prises accidentelles

## Albatros de l'hémisphère Sud

Rés N°	Titre
6.3	Conservation des Albatros dans l'hémisphère Sud

## Gestion d'information et Rapports nationaux

Rés N°	Titre
4.1	Rapports des Parties
6.5	Plan de Gestion de l'information et rapports nationaux
7.8	Application des Accords existants et élaboration de futurs Accords
8.9	La révision des GROMS (Registre Global des espèces migratoires)
8.10	La mise en œuvre du système de gestion de l'information de la CMS
8.24	Projet de Résolution sur la présentation de rapports nationaux à la huitième et à la neuvième Session de la Conférence des Parties
9.3	Priorités de la CMS en matière d'informations
9.4	Le futur des rapports nationaux

### **Evaluation d'impact et espèces migratrices**

<b>Rés N°</b>	<b>Titre</b>
7.2	Evaluation d'impact et espèces migratrices

### **Marées noires et espèces migratrices**

<b>Rés N°</b>	<b>Titre</b>
7.3	Marées noires et espèces migratrices

### **Electrocution d'oiseaux migrateurs**

<b>Rés N°</b>	<b>Titre</b>
7.4	Electrocution d'oiseaux migrateurs

### **Eoliennes et espèces migratrices**

<b>Rés N°</b>	<b>Titre</b>
7.5	Eoliennes et espèces migratrices

### **Coopération avec d'autres organismes**

<b>Rés N°</b>	<b>Titre</b>
7.9	Coopération avec d'autres organisations et processus
8.11	Coopération avec d'autres Convention
9.6	La coopération avec d'autres organismes

### **Implications du WSSD**

<b>Rés N°</b>	<b>Titre</b>
7.10	Répercussions sur la Convention du sommet mondial pour le développement durable

### **Utilisation durable**

<b>Rés N°</b>	<b>Titre</b>
8.1	Utilisation durable

### **Les cibles 2010**

<b>Rés N°</b>	<b>Titre</b>
8.7	La CMS et les objectifs de 2010 sur la biodiversité

### **Sensibilisation et communication**

<b>Rés N°</b>	<b>Titre</b>
8.8	Sensibilisation et communication
9.5	Questions relatives aux contacts et à la communication

### **Changement climatique**

Rés N°	Titre
8.13	Changement climatique et les espèces migratrices
9.7	Impacts du changement climatique sur les espèces migratrices

### NBSAPs

Rés N°	Titre
8.18	L'intégration des espèces migratrices dans les stratégies et les Plans d'Action nationaux relatifs à la biodiversité et dans les programmes de travail actuels et futurs relevant de la Convention sur la diversité biologique

### Les espèces migratrices et la grippe aviaire

Rés N°	Titre
8.27	Les espèces migratrices et la grippe aviaire hautement pathogène
9.8	La réponse au défis des maladies émergentes et réémergentes chez les espèces migratrices, y compris la grippe aviaire H5N1 hautement pathogène

### Renforcement des capacités

Rés N°	Titre
9.12	Stratégie de développement des compétences

### Faucon sacré

Rés N°	Titre
9.20	Le faucon sacré ( <i>Falco cherrug</i> )

## Annex II : Résolutions et Recommandations adoptés par les COP1 à COP9 et leurs états

Résolutions & Recommandations	Titre	État
<b>CdP 1 (oct. 1985)</b>		
Résolution 1.1	Le Comité permanent de la Conférence des Parties	Plus en vigueur (révoqué par Res. 2.5)
Résolution 1.2	Questions financières et budgétaires	Plus en vigueur
Résolution 1.3	Lieu d'Etablissement du Secrétariat	En vigueur
Résolution 1.4	Composition et fonctions du Conseil scientifique	En vigueur
Résolution 1.5	Présentation des propositions d'amendement aux Annexes	Partiellement en vigueur
Résolution 1.6	Accords	Plus en vigueur
Résolution 1.7	Petits cétacés	En vigueur
Résolution 1.8	Remerciements au Pays Hôte	Plus en vigueur
<b>CdP 2 (oct. 1988)</b>		
Résolution 2.1	Date et lieu de la troisième Session de la Conférence des Parties à la Convention	Plus en vigueur
Résolution 2.2	Directives relatives à l'application de certains Termes utilisés dans la Convention	Partiellement en vigueur
Résolution 2.3	Petits cétacés	Partiellement en vigueur
Résolution 2.4	Questions financières et budgétaires	Plus en vigueur
Résolution 2.5	Le Comité permanent de la Conférence des Parties	Plus en vigueur
Résolution 2.6	Application des Articles IV et V de la Convention	En vigueur (voir aussi Res. 3.5)
Résolution 2.7	Administration des Accords	En vigueur
<b>CdP 3 (sept. 1991)</b>		
Résolution 3.1	Liste des espèces énumérées aux Annexes à la Convention	En vigueur
Résolution 3.2	Espèces figurant à l'Annexe I	En vigueur
Résolution 3.3	Petits cétacés	Partiellement en vigueur (voir Res. 1.7 et 2.3)
Résolution 3.4	Financement et rôle du Conseil scientifique	En vigueur
Résolution 3.5	Application du paragraphe 4 de l'Article IV de la Convention relatif aux Accords	En vigueur (voir aussi Res. 2.6)
Résolution 3.6	Questions financières et budgétaires	Plus en vigueur
Résolution 3.7	Composition du Comité permanent	Plus en vigueur
Résolution 3.8	Date, lieu et financement de la quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention	Plus en vigueur



Résolutions & Recommandations	Titre	État
<b>CdP 4 (juin 1994)</b>		
Résolution 4.1	Rapports des Parties	En vigueur (voir aussi Res. 8.24)
Résolution 4.2	Espèces figurant à l'Annexe I	Plus en vigueur
Résolution 4.3	Directives pour l'harmonisation des futurs Accords	Partiellement en vigueur (voir aussi Res. 5.2)
Résolution 4.4	Stratégie pour le développement futur de la Convention	Plus en vigueur
Résolution 4.5	Dispositions concernant le Conseil scientifique	En vigueur (voir aussi Res. 1.4, 3.4 et 7.12)
Résolution 4.6	Questions financières et budgétaires	Plus en vigueur
Résolution 4.7	Date, lieu et financement de la prochaine réunion de la Conférence des Parties	Plus en vigueur
Recommandation 4.1	Conservation et gestion des cormorans dans la région de l'Afrique-Eurasie	En vigueur (mise en œuvre par AEWA)
Recommandation 4.2	Recherches sur la migration de petits cétacés	En vigueur
Recommandation 4.3	L'Etat de conservation de <i>Crex Crex</i>	Partiellement en vigueur (SSAP en vigueur)
Recommandation 4.4	Proposition d'Accord concernant l'Outarde Houbara ( <i>Chlamydotis undulata</i> )	Plus en vigueur
Recommandation 4.5	Action concertée concernant six espèces d'Ongulés Sahélo-Sahariens de l'Annexe I: <i>Addax nasomaculatus</i> , <i>Oryx dammah</i> , <i>Gazella dama</i> , <i>Gazella leptoceros</i> , <i>Gazella cuvieri</i> , <i>Gazella dorcas</i>	En vigueur (voir aussi Rec. 6.3)
Recommandation 4.6	Rôle des organisations non-gouvernementales dans la Convention sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.	En vigueur
<b>CdP 5 (avril 1997)</b>		
Résolution 5.1	Mesures concertées pour les espèces visées à l'Annexe I	Plus en vigueur
Résolution 5.2	Directives pour l'harmonisation des Accords futurs	En vigueur (voir aussi Res. 2.2)
Résolution 5.3	Interprétation de certaines termes utilisés dans la Convention	En vigueur
Résolution 5.4	Stratégie pour le développement futur de la Convention	Plus en vigueur
Résolution 5.5	Cohabitation des Secrétariats d'Accord	En vigueur
Résolution 5.6	Questions financières et administratives	Plus en vigueur
Résolution 5.7	Directives pour l'acceptation de contributions financières	En vigueur

<b>Résolutions &amp; Recommandations</b>	<b>Titre</b>	<b>État</b>
Résolution 5.8	Dates, lieu et financement de la sixième session de la Conférence des Parties	Plus en vigueur
Recommandation 5.1	Approbation des Plans d'Action pour certaines espèces d'oiseaux migrateurs inscrites à l'Annexe I et II	En vigueur (mise en œuvre en partie par plan LwfG d'AEWA)
Recommandation 5.2	Mesures concertées en faveur des espèces inscrites à l'Annexe II	Plus en vigueur
Recommandation 5.3	Elaboration d'un Plan d'Action pour le grand cormoran dans la région de l'Afrique-Eurasie	Plus en vigueur
Recommandation 5.4	Situation de l'Accord sur la Conservation et la gestion de l'Outarde Houbara	Plus en vigueur
Recommandation 5.5	Les changements climatiques et leurs incidences pour la Convention	Plus en vigueur (voir aussi Res. 8.13 et 9.7)
Recommandation 5.6	Création d'un groupe de travail pour la Conservation des espèces migratrices en Amérique Latine et aux Caraïbes	En vigueur (en partie entrepris par WHMSI)
<b>CdP 6 (nov. 1999)</b>		
Résolution 6.1	Mesures concertées en faveur des espèces inscrites à l'Annexe I	Plus en vigueur
Résolution 6.2	Prises accidentelles	Partiellement en vigueur (voir aussi Res. 8.14 et 9.18)
Résolution 6.3	Conservation des albatros dans l'hémisphère Sud	Partiellement en vigueur
Résolution 6.4	Plan stratégique pour la Convention sur la Conservation des espèces migratrices	Plus en vigueur
Résolution 6.5	Plan de gestion de l'information et rapports nationaux	Partiellement en vigueur
Résolution 6.6	Dispositions institutionnelles: Comité permanent	Plus en vigueur
Résolution 6.7	Dispositions institutionnelles: Conseil scientifique	Partiellement en vigueur
Résolution 6.8	Questions financières et administratives	Plus en vigueur
Résolution 6.9	Personnalité juridique et Accord de siège du Secrétariat de la Convention	En vigueur
Résolution 6.10	Dates, lieu et financement de la septième session de la Conférence des Parties	Plus en vigueur
Recommandation 6.1	Nomenclature normalisée à utiliser pour les Annexes à la CMS	En vigueur
Recommandation 6.2	Mesures de coopération en faveur des espèces inscrites à l'Annexe II	Plus en vigueur
Recommandation 6.3	Nouvelles mesures en faveur des Antilopes Sahélo-Sahariennes	En vigueur (voir aussi Rec. 4.5)
Recommandation 6.4	Groupes de Travail sur l'Outarde Houbara ( <i>Chlamydotis undulata</i> ) et la Grande Outarde ( <i>Otis tarda</i> )	Partiellement en vigueur

<b>Résolutions &amp; Recommandations</b>	<b>Titre</b>	<b>État</b>
Recommandation 6.5	Mesures de coopération en faveur de l'éléphant d'Afrique ( <i>Loxodonta africana</i> ) en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale	Partiellement en vigueur (mise en œuvre en partie par MoU et voir aussi Rec 9.5)
Recommandation 6.6	Coordination régionale pour les tortues marines de l'Océan Indien et de l'Asie du Sud-Est	Partiellement en vigueur
Recommandation 6.7	Conservation des Tortues marines sur la Côte Atlantique de l'Afrique, y compris la Macaronésie	Plus en vigueur
<b>CdP 7 (sept. 2002)</b>		
Résolution 7.1	Actions concertées à entreprendre pour les espèces inscrites à l'Annexe I	Plus en vigueur
Résolution 7.2	Evaluation d'impact et espèces migratrices	En vigueur
Résolution 7.3	Marées noires et espèces migratrices	En vigueur
Résolution 7.4	Electrocution d'oiseaux migrateurs	En vigueur
Résolution 7.5	Eoliennes et espèces migratrices	En vigueur
Résolution 7.6	Application du Plan stratégique de la CMS	Plus en vigueur
Résolution 7.7	Application des Accords existants et élaboration de futurs Accords	Partiellement en vigueur (voir aussi Res 4.3, 5.2 et Rec. 5.5)
Résolution 7.8	Application du Plan de gestion de l'information de la CMS	En vigueur
Résolution 7.9	Coopération avec d'autres organisations et processus	Partiellement en vigueur
Résolution 7.10	Répercussions sur la Convention du sommet mondial pour le développement durable	En vigueur
Résolution 7.11	Questions financières et administratives	Plus en vigueur
Résolution 7.12	Dispositions institutionnelles : Conseil scientifique	Partiellement en vigueur
Résolution 7.13	Accord de siège pour le Secrétariat de la Convention et sa personnalité juridique	En vigueur
Résolution 7.14	Dates, lieu et financement de la huitième Session de la Conférence des Parties	Plus en vigueur
Résolution 7.15	Mesures à prendre concernant le petit rorqual de l'Antarctique, la baleine de Bryde et la baleine Pygmée au titre de la Convention sur les espèces migratrices	En vigueur
Recommandation 7.1	Mesures de coopération pour les espèces inscrites à l'Annexe II	Plus en vigueur
Recommandation 7.2	Application de la Résolution 6.2 sur les prises accidentelles	En vigueur (voir aussi Res. 6.2, 8.14 et 9.18)
Recommandation 7.3	Coordination régionale pour les petits cétacés et les siréniens de l'Afrique Centrale et de l'Ouest	En vigueur

<b>Résolutions &amp; Recommandations</b>	<b>Titre</b>	<b>État</b>
Recommandation 7.4	Coordination régionale pour les petits cétacés et les Dugongs de l'Asie du Sud-Est et des eaux adjacentes	En vigueur
Recommandation 7.5	Accord entre les Etats de l'aire de répartition pour la Conservation du Dugong ( <i>Dugong Dugon</i> )	Partiellement en vigueur
Recommandation 7.6	Amélioration de l'Etat de Conservation de la tortue Luth ( <i>Dermochelys coriacea</i> )	En vigueur
Recommandation 7.7	Programme relatif aux voies de migration Amérique Pacifique	En vigueur
<b>CdP 8 (nov. 2005)</b>		
Résolution 8.1	Utilisation durable	En vigueur
Résolution 8.2	Le Plan Stratégique de la CMS 2006-2011	En vigueur
Résolution 8.3	Questions financières et administratives et mandat pour l'administration du fonds d'affectation spéciale de la Convention sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la Faune Sauvage	Plus en vigueur
Résolution 8.5	Application des Accords existants et élaboration de futurs accords	Partiellement en vigueur
Résolution 8.7	La CMS et les objectifs de 2010 sur la biodiversité	En vigueur
Résolution 8.8	Sensibilisation et communication	Plus en vigueur
Résolution 8.9	La révision des GROMS (Registre Global des espèces migratoires)	Partiellement en vigueur
Résolution 8.10	La mise en œuvre du système de gestion de l'information de la CMS	Partiellement en vigueur
Résolution 8.11	Coopération avec d'autres Conventions	Plus en vigueur
Recommandation 8.12	L'Amélioration de l'État de Conservation des Rapaces et des Hiboux dans la Région d'Afrique -Eurasie	Partiellement en vigueur
Résolution 8.13	Changement climatique et les espèces migratrices	En vigueur (voir aussi Rec. 5.5 et Res. 9.7)
Résolution 8.14	Prises accessoires	En vigueur (voir aussi Res. 6.2 et 9.18)
Recommandation 8.16	Les requins migrateurs	En vigueur
Recommandation 8.17	Tortues marines	En vigueur
Résolution 8.18	L'Intégration des espèces migratrices dans les stratégies et les Plans d'Action nationaux relatifs à la biodiversité et dans les programmes de travail actuels et futurs relevant de la Convention sur la diversité biologique	En vigueur
Résolution 8.20	Lieu et financement des sessions de la	Plus en vigueur

<b>Résolutions &amp; Recommandations</b>	<b>Titre</b>	<b>État</b>
	Conférence des Parties et des réunions du Conseil scientifique	
Résolution 8.21	Dispositions institutionnelles: Comité permanent et Conseil scientifique	Partiellement en vigueur
Résolution 8.22	Effets négatifs des activités humaines sur les cétacés	En vigueur
Recommandation 8.23	Mammifères des zones arides d'Eurasie centrale	En vigueur
Résolution 8.24	Projet de Résolution sur la présentation de rapports nationaux à la huitième et à la neuvième Session de la Conférence des Parties	Plus en vigueur
Recommandation 8.26	La Conservation des espèces d'Oiseaux de Prairie et de leurs habitats dans la partie australe du Continent Sud-Américain	En vigueur
Résolution 8.27	Les espèces migratrices et la grippe aviaire hautement pathogène	En vigueur
Recommandation 8.28	Actions coopératives à entreprendre pour les espèces inscrites à l'Annexe II	Plus en vigueur
Résolution 8.29	Actions concertées à entreprendre pour les espèces inscrites à l'Annexe I	Plus en vigueur
<b>COP9 (déc. 2008)</b>		
Résolution 9.1	Les actions concertées et les actions en coopération	En vigueur
Résolution 9.2	Les priorités pour les accords de la CMS	En vigueur
Résolution 9.3	Priorités de la CMS en matière d'informations	En vigueur
Résolution 9.4	Le futur des rapports nationaux	En vigueur
Résolution 9.5	Questions relatives aux contacts et à la communication	En vigueur
Résolution 9.6	La coopération avec d'autres organismes	En vigueur
Résolution 9.7	Impacts du changement climatique sur les espèces migratrices	En vigueur
Résolution 9.8	La réponse au défi des maladies émergentes et ré-émergentes chez les espèces migratrices, y compris la grippe aviaire H5N1 hautement pathogène	En vigueur
Résolution 9.9	Espèces marines migratrices	En vigueur
Résolution 9.12	Stratégie de développement des compétences	En vigueur
Résolution 9.13	Le processus entre les sessions concernant la structure future de la CMS	En vigueur
Résolution 9.13 add.	Termes de référence (projet) pour le Groupe de Travail dans la période intersessionnelle concernant la structure future de la CMS, établi conformément à la Résolution PNUE/CMS/Rés.9.13	En vigueur

Résolutions & Recommandations	Titre	État
Résolution 9.14	Les questions financières et administratives et sur le mandat pour l'administration du fonds d'affectation spéciale de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	En vigueur
Résolution 9.15	La composition et l'organisation du Comité permanent	En vigueur
Résolution 9.17	Les dispositions pour accueillir les neuvième et dixième sessions de la Conférence des Parties	En vigueur
Résolution 9.18	Les prises accidentelles	En vigueur (voir aussi Res. 6.2 et 8.14)
Résolution 9.19	Les impacts acoustiques marins anthropogéniques nuisibles pour les cétacés et autres biotes	En vigueur
Résolution 9.20	Le Faucon sacre ( <i>Falco cherrug</i> )	En vigueur
Recommandation 9.1	Mammifères des zones arides d'Eurasie centrale	En vigueur
Recommandation 9.2	Mégafaune Sahélo-Saharienne	En vigueur
Recommandation 9.3	Tigres et autres grands félins d'Asie	En vigueur
Recommandation 9.4	Nomenclature standardisée pour les annexes de la CMS	En vigueur
Recommandation 9.5	Mesure de Coopération en faveur de l'éléphant ( <i>Loxodonta africana</i> ) d'Afrique centrale	En vigueur

### Annex III – Résolutions et Recommandations – plus en vigueur

Résolutions & Recommandations	Titre
<b>COP 1 (Oct. 1985)</b>	
Résolution 1.1	Le Comité permanent de la Conférence des Parties
Résolution 1.2	Questions financières et budgétaires
Résolution 1.6	Accords
Résolution 1.8	Remerciements au Pays Hôte
<b>COP 2 (Oct. 1988)</b>	
Résolution 2.1	Date et lieu de la troisième Session de la Conférence des Parties à la Convention
Résolution 2.4	Questions financières et budgétaires
Résolution 2.5	Le Comité permanent de la Conférence des Parties
<b>COP 3 (Sept. 1991)</b>	
Résolution 3.6	Questions financières et budgétaires
Résolution 3.7	Composition du Comité permanent
Résolution 3.8	Date, lieu et financement de la quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention
<b>COP 4 (June 1994)</b>	
Résolution 4.2	Espèces figurant à l'Annexe I
Résolution 4.4	Dispositions concernant le Conseil scientifique
Résolution 4.6	Questions financières et budgétaires
Résolution 4.7	Date, lieu et financement de la prochaine réunion de la Conférence des Parties
Recommandation 4.4	Proposition d'Accord concernant l'Outarde Houbara ( <i>Chlamydotis undulata</i> )
<b>COP 5 (April 1997)</b>	
Résolution 5.1	Mesures concertées pour les espèces visées à l'Annexe I
Résolution 5.4	Stratégie pour le développement futur de la Convention
Résolution 5.6	Questions financières et administratives
Résolution 5.8	Dates, lieu et financement de la sixième session de la Conférence des Parties
Recommandation 5.2	Mesures concertées en faveur des espèces inscrites à l'Annexe II
Recommandation 5.3	Elaboration d'un Plan d'Action pour le Grand Cormoran dans la région de l'Afrique-Eurasie
Recommandation 5.4	Situation de l'Accord sur la conservation et la gestion de l'Outarde Houbara
Recommandation 5.5	Les changements climatiques et leurs incidences pour la Convention
<b>COP 6 (Nov. 1999)</b>	
Résolution 6.1	Mesures concertées en faveur des espèces inscrites à l'Annexe I

<b>Résolutions &amp; Recommandations</b>	<b>Titre</b>
Résolution 6.4	Plan stratégique pour la Convention sur la conservation des espèces migratrices
Résolution 6.6	Dispositions institutionnelles: Comité permanent
Résolution 6.8	Questions financières et administratives
Résolution 6.10	Dates, lieu et financement de la septième session de la Conférence des Parties
Recommandation 6.2	Mesures de coopération en faveur des espèces inscrites à l'Annexe II
Recommandation 6.7	Conservation des tortues marines sur la côte atlantique de l'Afrique, y compris la Macaronésie
<b>COP 7 (Sept. 2002)</b>	
Résolution 7.1	Actions concertées à entreprendre pour les espèces inscrites à l'Annexe I
Résolution 7.6	Application du plan stratégique de la CMS
Résolution 7.11	Questions financières et administratives
Résolution 7.14	Dates, lieu et financement de la huitième session de la Conférence des Parties
Recommandation 7.1	Mesures de coopération pour les espèces inscrites à l'Annexe II
<b>COP 8 (Nov. 2005)</b>	
Résolution 8.3	Questions financières et administratives et mandat pour l'administration du fonds d'affectation spéciale de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
Résolution 8.8	Sensibilisation et communication
Résolution 8.11	Coopération avec d'autres Conventions
Résolution 8.20	Lieu et financement des sessions de la Conférence des Parties et des réunions du Conseil scientifique
Résolution 8.24	Projet de Résolution sur la présentation de rapports nationaux à la huitième et à la neuvième session de la Conférence des Parties
Recommandation 8.28	Actions coopératives à entreprendre pour les espèces inscrites à l'Annexe II
Résolution 8.29	Actions concertées à entreprendre pour les espèces inscrites à l'Annexe I



## Annex IV – Résolutions et Recommandations – partiellement en vigueur

Résolutions & Recommandations	Titre
<b>COP 1 (Oct. 1985)</b>	
Résolution 1.5	Présentation des propositions d'amendement aux Annexes
<b>COP 2 (Oct. 1988)</b>	
Résolution 2.2	Directives relatives à l'application de certains termes utilisés dans la Convention
Résolution 2.3	Petits cétacés
<b>COP 3 (Sept. 1991)</b>	
Résolution 3.3	Petits cétacés
<b>COP 4 (June 1994)</b>	
Résolution 4.3	Directives pour l'harmonisation des futurs Accords
Recommandation 4.3	L'Etat de conservation de <i>Crex Crex</i>
<b>COP 5 (April 1997)</b>	
None	
<b>COP 6 (Nov. 1999)</b>	
Résolution 6.2	Prises accidentelles
Résolution 6.3	Conservation des albatros dans l'hémisphère Sud
Résolution 6.5	Plan de gestion de l'information et rapports nationaux
Résolution 6.7	Dispositions institutionnelles: Conseil scientifique
Recommandation 6.4	Groupes de travail sur l'Outarde Houbara ( <i>Chlamydotis undulata</i> ) et la Grande Outarde ( <i>Otis tarda</i> )
Recommandation 6.5	Mesures de coopération en faveur de l'éléphant d'Afrique ( <i>Loxodonta africana</i> ) en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale
Recommandation 6.6	Coordination régionale pour les tortues marines de l'Océan Indien et de l'Asie du Sud-est
<b>COP 7 (Sept. 2002)</b>	
Résolution 7.7	Application des Accords existants et élaboration de futurs Accords
Résolution 7.9	Coopération avec d'autres organisations et processus
Résolution 7.12	Dispositions institutionnelles : Conseil scientifique
Recommandation 7.5	Accord entre les Etats de l'aire de répartition pour la Conservation du Dugong ( <i>Dugong Dugon</i> )
<b>COP 8 (Nov. 2005)</b>	
Résolution 8.5	Application des Accords existants et élaboration de futurs Accords
Résolution 8.9	La Révision des GROMS (Registre Global des espèces Migratoires)
Résolution 8.10	La mise en œuvre du système de gestion de l'information de la CMS
Recommandation 8.12	L'amélioration de l'État de conservation des rapaces et des hiboux dans la région d'Afrique -Eurasie
Résolution 8.21	Dispositions institutionnelles: Comité permanent et Conseil scientifique

## Annex V – Résolutions et Recommandations – En vigueur

Résolutions & Recommandations	Titre
<b>COP 1 (Oct. 1985)</b>	
Résolution 1.3	Lieu d'établissement du Secrétariat
Résolution 1.4	Composition et fonctions du Conseil scientifique
Résolution 1.7	Petits cétacés
<b>COP 2 (Oct. 1988)</b>	
Résolution 2.6	Application des Articles IV et V de la Convention
Résolution 2.7	Administration des Accords
<b>COP 3 (Sept. 1991)</b>	
Résolution 3.1	Liste des espèces énumérées aux Annexes à la Convention
Résolution 3.2	Espèces figurant à l'Annexe I
Résolution 3.4	Financement et rôle du Conseil scientifique
Résolution 3.5	Application du paragraphe 4 de l'Article IV de la Convention relatif aux Accords
<b>COP 4 (June 1994)</b>	
Résolution 4.1	Rapports des Parties
Résolution 4.5	Dispositions concernant le Conseil scientifique
Recommandation 4.1	Conservation et gestion des cormorans dans la région de l'Afrique-Eurasie
Recommandation 4.2	Recherches sur la migration de petits cétacés
Recommandation 4.5	Action concertée concernant six espèces d'Ongulés Sahélo-Sahariens de l'Annexe I: <i>Addax nasomaculatus</i> , <i>Oryx dammah</i> , <i>Gazella dama</i> , <i>Gazella leptoceros</i> , <i>Gazella cuvieri</i> , <i>Gazella dorcas</i>
Recommandation 4.6	Rôle des organisations non-gouvernementales dans la Convention sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.
<b>COP 5 (April 1997)</b>	
Résolution 5.2	Directives pour l'harmonisation des Accords futurs
Résolution 5.3	Interprétation de certains termes utilisés dans la Convention
Résolution 5.5	Cohabitation des Secrétariats d'Accord
Résolution 5.7	Directives pour l'acceptation de contributions financières
Recommandation 5.1	Approbation des Plans d'Action pour certaines espèces d'oiseaux migrateurs inscrites à l'Annexe I et II
Recommandation 5.6	Création d'un Groupe de Travail pour la Conservation des Espèces migratrices en Amérique Latine et aux Caraïbes
<b>COP 6 (Nov. 1999)</b>	
Résolution 6.9	Personnalité juridique et Accord de siège du Secrétariat de la Convention
Recommandation 6.1	Nomenclature normalisée à utiliser pour les Annexes à la CMS
Recommandation 6.3	Nouvelles mesures en faveur des Antilopes Sahélo-Sahariennes

<b>Résolutions &amp; Recommandations</b>	<b>Titre</b>
<b>COP 7 (Sept. 2002)</b>	
Résolution 7.2	Evaluation d'impact et espèces migratrices
Résolution 7.3	Marées noires et espèces migratrices
Résolution 7.4	Electrocution d'oiseaux migrateurs
Résolution 7.5	Eoliennes et espèces migratrices
Résolution 7.8	Application du Plan de Gestion de l'Information de la CMS
Résolution 7.10	Répercussions sur la Convention du sommet mondial pour le développement durable
Résolution 7.13	Accord de siège pour le Secrétariat de la Convention et sa personnalité juridique
Résolution 7.15	Mesures à prendre concernant le petit rorqual de l'Antarctique, la baleine de Bryde et la baleine Pygmée au titre de la Convention sur les espèces migratrices
Recommandation 7.2	Application de la Résolution 6.2 sur les prises accidentelles
Recommandation 7.3	Coordination régionale pour les petits cétacés et les siréniens de l'Afrique Centrale et de l'Ouest
Recommandation 7.4	Coordination régionale pour les petits cétacés et les Dugongs de l'Asie du Sud-Est et des Eaux adjacentes
Recommandation 7.6	Amélioration de l'Etat de Conservation de la Tortue Luth ( <i>Dermochelys coriacea</i> )
Recommandation 7.7	Programme relatif aux voies de migration Amérique Pacifique
<b>COP 8 (Nov. 2005)</b>	
Résolution 8.1	Utilisation durable
Résolution 8.2	Le Plan Stratégique de la CMS 2006-2011
Résolution 8.7	La CMS et les objectifs de 2010 sur la biodiversité
Résolution 8.13	Changement climatique et les espèces migratrices
Résolution 8.14	Prises accessoires
Recommandation 8.16	Les requins migrateurs
Recommandation 8.17	Tortues marines
Résolution 8.18	L'Intégration des espèces migratrices dans les stratégies et les Plans d'Action nationaux relatifs à la biodiversité et dans les programmes de travail actuels et futurs relevant de la Convention sur la diversité biologique
Résolution 8.22	Effets négatifs des activités humaines sur les cétacés
Recommandation 8.23	Mammifères des zones arides d'Eurasie centrale
Recommandation 8.26	La Conservation des espèces d'Oiseaux de Prairie et de leurs habitats dans la partie australe du Continent Sud-Américain
Résolution 8.27	Les Espèces migratrices et la grippe aviaire hautement pathogène
<b>COP 9 (Dec. 2008)</b>	
Résolution 9.1	Les actions concertées et les actions en coopération
Résolution 9.2	Les priorités pour les accords de la CMS

<b>Résolutions &amp; Recommandations</b>	<b>Titre</b>
Résolution 9.3	Priorités de la CMS en matière d'informations
Résolution 9.4	Le futur des rapports nationaux
Résolution 9.5	Questions relatives aux contacts et à la communication
Résolution 9.6	La coopération avec d'autres organismes
Résolution 9.7	Impacts du changement climatique sur les espèces migratrices
Résolution 9.8	La réponse au défi des maladies émergentes et ré-émergentes chez les espèces migratrices, y compris la grippe aviaire H5N1 hautement pathogène
Résolution 9.9	Espèces marines migratrices
Résolution 9.12	Stratégie de développement des compétences
Résolution 9.13	Le processus entre les sessions concernant la structure future de la CMS
Résolution 9.13/Add	Termes de référence (projet) pour le groupe de travail dans la période intersessionnelle concernant la structure future de la CMS, établi conformément à la Résolution PNUE/CMS/Rés.9.13
Résolution 9.14	Les questions financières et administratives et sur le mandat pour l'administration du fonds d'affectation spéciale de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
Résolution 9.15	La composition et l'organisation du Comité permanent
Résolution 9.17	Les dispositions pour accueillir les neuvième et dixième sessions de la Conférence des Parties
Résolution 9.18	Les prises accidentelles
Résolution 9.19	Les impacts acoustiques marins anthropogéniques nuisibles pour les cétacés et autres biotes
Résolution 9.20	Le Faucon sacre ( <i>Falco cherrug</i> )
Recommandation 9.1	Mammifères des zones arides d'Eurasie centrale
Recommandation 9.2	Mégafaune Sahélo-Saharienne
Recommandation 9.3	Tigres et autres grands félins d'Asie
Recommandation 9.4	Nomenclature standardisée pour les annexes de la CMS
Recommandation 9.5	Mesure de coopération en faveur de l'éléphant ( <i>Loxodonta africana</i> ) d'Afrique centrale